



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1261/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1261/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Banankoro, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Banankoro, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Elections (DGE) of the Republic of Guinea. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'DGE * SNO' at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words 'Direction Générale'. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1261/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BANGALY KABA	M	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FATOUMATA CONDE	F	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LANCINE KEITA	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAME BINTOU SANOH	F	01/01/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	IBRAHIM DOUMBOUYA	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	TENIN TOUNKARA	F	01/01/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ALY CONDE	M	01/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FADIMA SANOH	F	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ABDOUL BARRY	M	01/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIRE DIABY	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	KABA DIAWARA	M	01/01/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	DALOBA SANOH	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	ABOUBACAR DIALLO	M	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FADIMA MARA	F	01/01/1990

DECISION N° D/2026/1261/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MOHAMED KEITA	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	AICHA DOUKOURE	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	SEKOU KALIL MARA	M	01/01/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	TIRANKÉ SOUARE	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	MOHAMED LAMINE KOUYATE	M	01/01/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MAMADY SANOH	M	01/01/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	SIDIKI SANOH	M	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	BABA DIABY	M	01/01/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	MOUSSA II MARA	M	01/01/1996
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	24	AMADOU DOUMBOUYA	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	25	MOHAMED KOUROUMA	M	01/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	26	KEBA DOUMBOUYA	M	01/01/1969
Rassemblement Pour Une Guinée Prospère (RGP)	1	MOUSTAPHA DIAWARA	M	12/04/1976
Rassemblement Pour Une Guinée Prospère (RGP)	2	FATOUMATA DIAWARA	F	01/01/1994

DECISION N° D/2026/1261/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Banankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Rassemblement Pour Une Guinée Prospère (RGP)	3	MAMADI KOUROUMA	M	28/04/1984
---	---	-----------------	---	------------



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1262/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Damaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1262/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Damaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Damaro, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Damaro, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


Directrice
Générale

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1262/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Damaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Alliance Des Citoyens De Simandou (ACS)	1	BANGALY CONDE	M	31/12/1985
Alliance Des Citoyens De Simandou (ACS)	2	MAWA KEITA	F	15/02/1998
Alliance Des Citoyens De Simandou (ACS)	3	LANCINE KOMY CAMARA	M	03/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	ANSOUMANE CAMARA	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KOULAKO CAMARA	F	15/05/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	BANGALY CAMARA	M	04/04/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MAWA CAMARA	F	01/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	AMARA DAMARO CAMARA	M	31/07/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FANTA CONDE	F	03/07/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	AMADOU CAMARA	M	25/12/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	AMINATA TRAORE	F	06/10/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MAWA MAMADY CAMARA	M	02/05/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ASSETOU KOUROUMA	F	28/12/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MANDJOÛ CAMARA	M	06/06/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAWA CAMARA	F	01/02/1984

DECISION N° D/2026/1262/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Damaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MOULOUCOU SOULEYMANE CAMARA	M	07/03/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	KOULAKO KEITA	F	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	AYOUBA CAMARA	M	07/07/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	SARANGBÈ CAMARA	M	01/06/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MORY CAMARA	M	01/02/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	MOUCTAR CAMARA	M	19/12/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	KALIFA KEITA	M	21/01/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MORY 2 CAMARA	M	15/03/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	SÉKOU CISSE	H	01/02/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	BANGALY KOUROUMA	H	03/03/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	MAMADY CAMARA	H	06/08/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	24	BAKARY DIOMANDE	H	13/07/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	25	MOHAMED KOUROUMA	H	14/05/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	26	SIDIKI CAMARA	H	13/05/1975



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1264/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Komodou (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1264/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Komodou (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Komodou, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Komodou, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea-Bissau. The stamp contains the text 'DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS' around the perimeter and 'Directrice Générale' in the center. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1264/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Komodou (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LANCINE KONATE	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	TENIN KOUROUMA	F	01/05/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	KÉLÉTIGUÏ KONATE	M	01/01/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KADIA KOUROUMA	F	10/04/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	BANGALY KOUROUMA	M	11/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIAME KONATE	F	12/12/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	BAKARY KONATE	M	01/01/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA BAMBA	F	11/11/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	NOUMORY TRAORE	M	04/04/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	MINATA CONDE	F	01/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	ALAMA KONATE	M	24/10/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	GNALENGBE KOUROUMA	F	01/07/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	IBRAHIMA KALIL KEITA	M	01/01/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MAMADY KOUROUMA	M	20/05/1984

DECISION N° D/2026/1264/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Komodou (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	LANCÉ KONATE	M	10/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAMADY KONATE	M	10/08/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	LAYE KONATE	M	04/07/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	KABA KOUROUMA	M	02/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	N'FAMORY KONATE	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	MAMADY KONATE	M	03/01/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	MAMADY KEITA	M	03/11/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	22	SERY KEITA	M	01/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	23	KABA CONDE	M	11/03/1984



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1265/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kossankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1265/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kossankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kossankoro, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kossankoro, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Directrice Générale" in the center. A blue ink signature, which appears to be "Djenabou Touré", is written across the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1265/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kossankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	BANGALY CISSE	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MACÉ CISSE	F	22/12/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MAGNAN CAMARA	M	01/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MADOUSSOU KEITA	F	05/04/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	NFALY CAMARA	M	03/03/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	AICHA KOUYATE	F	01/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAFATA KOUROUMA	M	12/05/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAMADY CHERIF	M	30/08/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	N'FALY CAMARA	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	ANSOUMANE CAMARA	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SIAKA CISSE	M	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FODÉ TOURE	H	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAMADY TRAORE	H	22/08/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AMARA TRAORE	H	30/05/1993

DECISION N° D/2026/1265/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kossankoro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SIDIKI CAMARA	H	01/01/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	YAYA KEITA	H	01/01/1996
Parti De L'Action Citoyenne Par Le Travail (PACT)	1	MORY TRAORE	M	30/01/1984



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE



DECISION N° D/2026/1263/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kérouané (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1263/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kérouané (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kérouané, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kérouané, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.


Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1263/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kérouané (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	1	SÉKOU TOURE	M	15/01/1985
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	2	DJÉNÈBOU KONATE	F	30/10/1995
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	3	ALY KOUROUMA	M	09/12/1962
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	4	M'BALOU FATOU KOUROUMA	F	01/11/1987
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	5	MORY FODÉ TRAORE	M	31/12/1995
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	6	GNALÉN KOUROUMA	F	31/12/1987
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	7	DAMANY KEITA	M	24/01/1982
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	8	FATOUMATA DIALLO	F	08/11/1994
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	9	KÉLÉTY CAMARA	M	17/02/1991
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	10	FATOUMATA CAMARA	F	07/02/1987
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	11	FODÉBA CISSE	M	07/11/1993
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	12	DJAKA SANOH	F	31/12/1993
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	13	MOUSSA KEITA	M	31/12/1979
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	14	BANGALY CAMARA	M	09/08/1984
Ensemble Osons Agir Pour Kérouané (EOAK)	15	MAMADY TOURE	M	31/12/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LANFIA TOURE	M	10/06/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIE KOLADOU MARA	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	MORY DIOUBATE	M	26/04/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	NABINTOU CAMARA	F	21/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	SIDIKI DIOUBATE	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FATOUMATA TOURE	F	13/06/1988

DECISION N° D/2026/1263/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kérouané (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADI 2 CAMARA	M	05/08/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA KOUROUMA	F	11/10/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ADAMA 2 KOUROUMA	M	05/05/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	AMINATA CHERIF	F	18/06/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MOHAMED SYLLA	M	01/01/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	BINTOU CAMARA	F	28/06/1996
Kérouané Unique Pour La Prospérité (KUP)	1	IBRAHIMA KALIL CAMARA	M	31/03/1997
Kérouané Unique Pour La Prospérité (KUP)	2	KADIATOU SYLLA	F	31/12/1965
Kérouané Unique Pour La Prospérité (KUP)	3	KEFING TRAORÉ	M	31/12/1959
Kérouané Unique Pour La Prospérité (KUP)	4	FATOUMATA KOUROUMA	F	31/12/1997
Rassemblement Pour Une Guinée Prospère (RGP)	1	ABDOULAYE DOUMBOUYA	M	31/12/1986
Rassemblement Pour Une Guinée Prospère (RGP)	2	FATOUMATA KOUROUMA	F	26/08/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1266/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Linko (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1266/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Linko (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Linko, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Linko, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1266/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Linko (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	OUMAR CAMARA	M	15/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	KADIA FANTA CAMARA	F	01/01/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	ADAMA LENKO TOURE	M	28/12/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SONA FANTA CAMARA	F	01/01/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ABDOULAYE KOUYATE	M	21/06/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	HADJA SONA CAMARA	F	10/09/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	SIDIKI CAMARA	M	01/01/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MASSA CAMARA	F	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	LAYE KONATE	M	01/01/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	NAFINA CAMARA	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMADI CAMARA	M	25/01/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	LANCINE (INDOU) CAMARA	M	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	SOUMAILA CAMARA	M	11/05/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	LANCINE CONDE	M	01/01/1960

DECISION N° D/2026/1266/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Linko (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SIAKA CONDE	M	21/12/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MORY KONATE	M	01/08/1992
Mouvement Union Des Forces Démocratiques De Linko (MFCL)	1	YOUSSOUF CAMARA	H	11/07/1970



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1267/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sibiribaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1267/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sibiribaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Sibiribaro, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Sibiribaro, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Direction Générale" in the center. A signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1267/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sibiribaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	DOUSSOU SEKOU KOUROUMA	M	05/08/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAKEME CISSE	F	05/03/1961
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LANCINE TRAORE	M	01/01/2002
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAME CAMARA	F	11/10/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	LANCINE CAMARA	M	01/01/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SATTA TRAORE	F	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MAMADY CAMARA	M	01/05/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAWA CISSE	F	07/09/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	ADAMA SANOH	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	BINTOU CONDE	F	15/06/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	LONCENY CAMARA	M	08/12/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SIRA DIALLO	F	02/02/2000
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	AMARA TRAORE	M	01/07/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	FATOUMATA KONATE	F	30/06/1993

DECISION N° D/2026/1267/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Sibiribaro (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	SIDIKI TROARE	M	08/08/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	KOYA MAMADY MARA	M	01/07/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MOUSSA CAMARA	M	27/10/2004
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	ANSOUMANE CISSE	M	01/07/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	SIAKA KONE	M	01/07/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	SIAKA CAMARA	M	27/12/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	21	MAMADY TOURE	M	07/06/1984
Union Pour Le Développement De Sibiribaro (UDS)	1	KALILOU CAMARA	M	05/08/1962
Union Pour Le Développement De Sibiribaro (UDS)	2	OUSMANE CISSE	F	27/06/1974



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1268/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Soromaya (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1268/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Soromaya (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Soromaya, préfecture de Kérouané, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Soromaya, préfecture de Kérouané, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1268/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Soromaya (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	FASSOUMA MARA	M	09/03/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA MARA	F	06/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	THERNA MARA	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KOURA KANTE	F	01/01/1969
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FODE MARA	M	24/05/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	FADIMAGBE MARA	F	08/06/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	DAMBA SEKOU MARA	M	01/01/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAGNA SANOH	F	01/01/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	SOULEYMANE MARA	M	01/02/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SONDI CAMARA	F	05/07/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SANOH SEKOU 2	M	02/05/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	NASSOUMA MARA	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	MAKOURA SOROMA MARA	M	03/03/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MOUSTAPHA TOURE	M	02/01/1964

DECISION N° D/2026/1268/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Soromaya (PREFECTURE : Kérouané)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	MORY KEITA	M	23/08/1975
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	SEKOU MARA	M	04/04/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MAMADI CONDE	M	01/01/1981
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	1	NADOUSSOUN DIARRA MARA	M	31/03/1975
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	2	SOUKARO KOUROUMA	F	03/07/1982
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	3	LANSE MARA	M	02/04/1971
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	4	GNADI MARA	F	14/08/1980
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	5	FATA THERNA MARA	M	06/10/1978
Union Pour Le Progrès De Soromaya (UPS)	6	TOTE SANOH	F	05/02/1979

8